

cum nobis rappeloit trop facilement un nom obscène. *Avec*, anciennement *avecque*, qui remplace le *cum* latin, est-il formé de *habetque*, ou d'*abeque*, ou d'autres mots? sur l'origine de cette préposition on ne trouve rien de satisfaisant. *Per* latin est changé en *par*, soit qu'il reste simple, ou qu'il entre dans la composition des verbes ou des noms, *par moi*, *par vous*, *parfait*, *pardonner*; mais le *pro* latin, que l'Italien abandonna, en lui substituant le *per*, excepté dans la composition des verbes, le François en transporta l'*r*, et en fit *pour*. *Sur* et *sus*, sont très-évidemment venus de *super* et *subtus*, par contraction.

ARTICLE XX.

Formation et inflexion des verbes.

98) Les verbes françois se sont formés, comme ceux de la langue italienne, après que l'ignorance des Romains et des étrangers, dont Rome regorgeoit sous les empereurs, leur eût fait négliger la prosodie et les terminaisons des mots. Il est très-certain, que les verbes auxiliaires sont sortis du sein de la latinité, aussi bien que les articles, et qu'on ne les a pas plus empruntés des peuples septentrionaux que des Grecs; et nous l'avons prouvé en parlant de l'origine de la langue italienne. La langue françoise les a formés en général de la même manière, c'est-à-dire, en transportant le futur du subjonctif à l'indicatif, le plusqueparfait à l'imparfait, corrigeant à
cet

cet égard un défaut de la langue latine, dans laquelle par exemple *haberem*, *amarem*, *legerem*, devoient signifier tantôt *j'aurois*, *j'aimerois*, *je lirois*; tantôt *j'eusse*, *j'aimasse*, *je lusse*. Nous devons encore observer ici la différence énorme, que peut apporter dans ces langues la seule négligence de la prononciation. Premièrement les verbes; tels que *sum es*, *est*, *esse*, et *habeo*, *habere*, par leur usage fréquent ont dû se conserver, quelque difficulté que les peuples devenus ignorans et barbares aient eue à les articuler. Caton, Cicéron, Varron, Quintilien, qui probablement ne se sont pas doutés que *ego* se changeroit dans la première syllabe de *je-cur*, de *je-cit*, et deviendrait *je*, auroient-ils jamais pu s'imaginer que du verbe *habeo* on feroit un simple *ho* en Italien, un simple *he* en Espagnol, et une diphtongue *ai* en François. Que *habui* seroit réduit à *eus*? Cela est pourtant arrivé. Et quelle différence entre *eût* et *aveffe*, quoique l'un et l'autre viennent d'*habuisset*! Qu'est-il resté dans *pût*, qui ressemble à *potesse*, quoique tous deux sortent de *potuisset*?

99) Il est curieux de voir, comment le François, qui n'a pu conserver le verbe *sto*, *stas*, *stare*, que l'Italien a retenu, en a employé une partie pour compléter le verbe substantif *être*; car il est certain que *j'étois*, pour *ego eram*, n'est que l'imparfait de *ego stabam*, et qu'*étions* vient de *stabamus*.

100) Au reste, si l'Italien n'a pu retenir les verbes qu'une prononciation défectueuse ren-

doit équivoques; le François a dû les abandonner à plus forte raison; soit parce que son accent est plus éloigné du Latin, soit parce que par la même raison il n'a pu les emprunter de l'Italien.

101) De toute la liste des verbes déponents, qui sont plus de cinquante, sans y comprendre les composés, qui en doublent et triplent le nombre, l'Italien a retenu à peine trois ou quatre de ceux, qui peuvent facilement se régler sur le mode des verbes actifs et des neutres. Mais ceux qui étoient les plus usités dans le latin, comme *loquor, vtor, fruor, vereor, fungor, fateor, reor, queror*, ont tous été abandonnés; et cela pour nulle autre raison, si ce n'est qu'en supprimant l'*r* final, ces mots n'avoient plus un sens précis. *Loquor* se confondoit avec *loco, lieu*; *reor* avec *reo, coupable*; *queror, je me plains*, faute de prosodie, se confondoit avec *quaero, je cherche*. D'autres plus grandes équivoques s'en seroient suivies peut-être, si on se fût avisé d'ajouter un *o*, à *loquor, fateor, orior, gradior, vereor*. La première syllabe de la plupart de ces verbes étant brève; il étoit difficile au peuple même de Rome de la retenir; et cela devenoit impossible aux Gaulois. Mais *nascor*, infinitif *nasci*, dont la première est longue, étant resté à l'Italien, qui en a fait *nascere* et dont le François a fait *je nais*, et *naitre*, comme d'*essere* il a fait *être*, changent l'*e* et l'*s* en *t*.

102) Quelques autres verbes françois, sortis aussi des verbes déponents latins, tels que *partre, mourir, suivre, user*, avoient été formés

par l'Italien, des verbes actifs et communs, lorsqu'on a pu ajouter un *r* à l'infinitif et retrancher l'*r* final du même infinitif, sans en altérer la signification. Ainsi de *pascor*, *pasci*, il en a fait *pascere*. Le François, à qui l'*sc* étoit insoutenable, en a fait *patre*, comme de *nascere* il a fait *nâtre*, et comme d'*essere* il a fait *être*. De *sequor*, *sequi*, l'Italien fait *seguo* et *seguire*, en changeant le *q* en *g*, et conservant l'*u* intermédiaire, qui distinguoit *io seguo*, de *io sego*, du verbe italien *segare*, *scier*. De *seguire*, le François a fait *suivre*, ainsi que de *prosequi* ou de *profeguire* italien, il a fait *poursuivre* par des transpositions et des changements de lettres, assez fréquens dans cette langue. L'Italien de *pati* avoit fait *patire*; le François l'a suivi, et a fait *patir*, *compatir*, mais il ne put pas suivre toutes les inflexions de l'Italien *patisco*, *pativa*, *patirò*.

103) Les quatre langues principales sorties de la latine, savoir l'italienne, l'espagnole, la françoise et la portugaise, ont généralement conservé l'*r* caractéristique de l'infinitif latin. Je dis les quatre langues principales, parce que le Lombard, et le Vénitien n'ont pas conservé cet *r*, comme le Suédois n'a pas conservé l'*en*, caractéristique de l'infinitif allemand et du grec. Mais le François diffère beaucoup de l'Italien, en ce que celui-ci termine les verbes exactement comme les Latins, à l'exception des déponents, en *are*, *ere*, *ire*. Le François d'*are* a fait *er*, des verbes en *ire* il a fait *ir*, *sentir*, *finir*. Dans les verbes terminés en *ere*, tant

de la seconde que de la troisième conjugaison, comme *videre, legere, tacere, fingere*, il en a défiguré la terminaison, de sorte que la plupart sont à peine reconnoissables.

104) Cependant il y en a une classe qui s'est formée assez régulièrement. Car tous les verbes qui ont le *g* dans la pénultième syllabe ont pris le *d* à sa place, et ont supprimé comme dans une infinité d'autres mots, la syllabe ou l'e bref; ainsi de *fingere* on a fait *feindre*, de *pingere, peindre*; de *plangere* *plaindre*, de *spegnerè* italien, *éteindre*; de *stringere, restreindre, étreindre, restreindre*; d'*infringere, enfreindre*; et il n'est pas improbable que *craindre* soit formé de *tremere*, par le changement du *t* en *c*, qui n'est pas rare. Aucun des verbes ni des adverbés que la langue françoise n'a pu retenir de la latine, n'a été remplacé que par d'autres mots latins, et non point par des mots prétendus celtiques.

105) La langue françoise emploie constamment les pronoms dans les conjugaisons des verbes; et c'est parce que les terminaisons en *e* muet au singulier, la suppression de l'*nt* du pluriel, et la facilité de confondre la seconde personne du pluriel avec les participes, l'ont forcée à cette pratique, qui est devenue une règle. L'Italien, qui distingue les personnes par des terminaisons propres, *amo, ami, ama; vedo, vedi, vedé*, n'a pas eu plus besoin que le Latin, de marquer ses personnes, en y ajoutant les pronoms; *je, tu, il*, comme le François est obligé de le faire; sans quoi la première personne se

confondroit souvent avec la seconde et avec la troisième dans le discours. Le François a aussi formé les passés définis sur les latins, à-peu-près comme l'Italien; mais il paroît que l'une et l'autre langue se sont un peu écartées du mode général qu'elles ont suivi, en refferant les mots sur la fin.

106) Dans l'inflexion des verbes il a supprimé quelques consonnes intermédiaires, comme a fait l'Italien. D'*amavi* l'Italien a fait *amai*, (le François a de même fait *aimai*) supprimant le *v* pour éviter l'équivoque avec la seconde personne de l'imparfait. Ainsi le François a *mangiai* comme *mangiai*, *trouvai* comme *trouvai*. *Amasti* s'est fait par une contraction usitée même dans la langue-mère, au lieu d'*amavisti*: mais il a négligé *amavit*, *portavit*, dont il auroit dû faire *amòs*, *portòs*, en quoi l'on diroit que ce temps lui a été fourni par une prononciation françoise, qui d'*au* fait *o*. Au contraire, le François qui par cette raison auroit dû faire *aimaut*, comme le Portugais a fait *amou*, n'a fait que tronquer la dernière syllabe *vit*, et a fait *aima*, *porte*. *J'aimois* je *portois*, *j'étois*, de l'imparfait, sont certainement éloignés d'*amabam*, *portabam*, *stabam*; car *pois* ne retient rien d'*abam*, *ebam*, *ibam* latins, ni de l'*ava*, *eva*, *iva* italien. Mais nous venons d'observer que le François renversa l'*ia* latin et italien en *oi*, comme de *via*, il fit *voie*, ainsi de *sia*, il fit *soit*. Ajoutons à cela que l'Italien, au lieu de *vedeva*, *leggeva*, *udia*, dit *vedea*, *udia*, et même *vedia*, *legia*, et nous trouverons alors comment de *porta-*

bam, sentibam, le François a fait je portois, je sento; et ainſi des autres beaucoup plus défigurés je voyois, je liſois, j'écouſtois, pour videbam, legebam, auſcultabam,

107) La reſſemblance des terminaifons dans les inflexions des verbes a obligé la langue françoife à employer les pronoms *je, vous, ils,* dans une infinité de cas, où ni l'Italien, ni le Latin ne les emploient point. Car quoiqu'e dans l'écriture on diſtingue *liſois, liſoit, liſoient,* en parlant toutes ces terminaifons ſe confondent: Il fut par conféquent indiſpenſable d'ajouter les pronoms et de dire: *je lis, tu lis, il lit; je fais, tu fais, il fait; je liſois, tu liſois, il (elle) liſoit, ils (ou elles) liſoient,* tandis que l'Italien dans *leggo, leggi, legge, leggeva, leggevano* n'avoit pas beſoin de ce ſecours, pour diſtinguer les perſonnes ni le nombre dans les conjugaifons, puis que les terminaifons différentes diſtinguent aſſez les perſonnes et les nombres.

ARTICLE XXI.

Des mots que le François a pris de l'Allemand.

108) En général, la langue françoife n'a pas pris beaucoup de l'allemande: quoique l'ancienne langue teutonique ne ſoit pas différente de la celtique ou ancienne gauloife, il ſeroit facile de démonſtrer que l'italienne en a adopté un plus grand nombre. Quoiqu'il en ſoit, il importe d'obſerver que le François ſoit qu'il ait reçu les